

LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES..

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL.



MONTREAL.

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT.

1874

Le Mois de Marie.

CONSIDÉRATIONS PRÉPARATOIRES.

C'est Dieu lui-même qui, dans la vue de porter doucement mais invinciblement, par l'attrait des bienfaits, les cœurs des hommes à l'amour et au culte de la Bienheureuse Vierge, ne cesse de prodiguer les miracles par l'entremise de cette divine mère. Si bien que dans le gouvernement de sa Providence, le Tout-Puissant semble s'être comme réservé à lui-même les œuvres appartenant à la Justice, et avoir comme pris plaisir à laisser à l'auguste Mère des chrétiens, celles qui appartiennent plus particulièrement à la miséricorde et à l'amour. Sur quoi plusieurs Docteurs de l'Eglise, entr'autres Saint Bernard et après lui Saint Liguori, et une multitude d'autres graves auteurs, ne balancent pas à dire que quoique ce soit qui se répande de grâces et de biens spirituels sur les hommes, tout passe comme par les mains de Marie ; *totum nos habere voluit per Mariam.*—D. BERNARD.

C'est là l'extension que lui-même a prétendu donner au legs inestimable que voulut bien nous faire le Sauveur du monde, en expirant, quand il nous dit à tous en la personne de Saint Jean, *voilà votre Mère.* (Joan. XIX 27.)

Nous profiterons donc du beau mois de Mai, dont l'approche commence déjà à dilater tous les cœurs, pour rarimer en notre âme l'amour et la confiance en Marie ; nous tresserons à notre Mère une couronne de fleurs, que nous tâcherons d'enrichir de bijoux précieux et durables, et que nous nous efforcrons de déposer sur son front béni. Les fleurs sont nos pieux exercices, nos prières, nos aspirations, les élans du cœur. Mais ce sont là des fleurs ; et les fleurs hélas, finissent par se faucher. Nous ajouterons donc à notre diadème des bijoux plus durables, des actes de vertu. Que le dernier jour du mois de Mai nous trouve plus humbles, plus chastes, plus brûlants de charité, plus dévoués à Marie, et alors le mois des fleurs, devenu le mois des fruits, sera vraiment pour nous un gage et un avant goût du ciel.

Nous avons indiqué l'année dernière la manière de bien faire le mois de Marie ; nous ne nous répèterons pas ici, mais nous tenons à rappeler les indulgences que la sainte Eglise a attachées à cette pratique.

Les voici :

Ceux qui, pendant ce mois, honorent la très-sainte Vierge, soit en public soit en particulier, par des prières ou autres actes et œuvres de vertu, peuvent gagner :

1o. Une indulgence de 300 jours pour chaque jour du mois.

2o. Une indulgence plénière, au jour de leur choix, moyennant les conditions ordinaires.

3o. Une indulgence de 300 jours, chaque fois qu'ils réciteront les litanies de la sainte Vierge.

4o. Ceux qui récitent le *Memorare* ou *Souvenez-vous* chaque jour du mois, gagnent : 1o. Une indulgence de 300 jours chaque fois, et 2o. une indulgence plénière une fois le mois, au jour de leur choix, moyennant les conditions ordinaires.

Les indulgences attachés à ces deux dernières pratiques peuvent se gagner aussi les autres mois de l'année.

LE MÉNÉTRIER. (LÉGENDE)

Peut-être ne connaissez-vous pas la *Légende* du Ménétrier. Elle est pourtant célèbre, et bien des auteurs l'ont racontée. Nous allons la résumer en peu de mots. C'était dans la vieille Alsace. Là vivait un bon et doux chrétien nommé Wilfred. Il jouait merveilleusement de cet instrument que l'on nommait le Rebec, et qui, augmenté d'une quatrième corde, est devenu le violon. Wilfred accompagnait à l'église les hymnes saintes, portant vivement les fidèles à l'allégresse lorsqu'on chantait le joyeux *O filii et filiae*, avec son cortège d'*Alleluia*, et leur arrachant des larmes au terrible et retentissant *Dies iræ*. Mais il accompagnait surtout avec âme les louanges de la sainte Vierge, d'où vient que plusieurs récits le nomment *le Ménétrier de Notre-Dame*.

Le ménétrier, comme tout le monde, devint vieux, et comme tous les artistes de ce temps là—ceux d'aujourd'hui ont plus d'esprit—il n'avait rien amassé. Il fut donc obligé de parcourir le pays en mendiant sa vie au son de son rebec, pour ne pas mourir de faim.

Un jour d'hiver, il arriva à Strasbourg. La recette avait été mauvaise, et le pauvre vieillard n'avait pas mangé depuis la veille. Tout en se trainant et en gémissant, il passa devant une petite église, et selon sa coutume il y entra. Il vit avec joie sur l'autel une image richement ornée, c'était celle de la sainte Vierge Marie, qu'il aimait toujours plus, depuis sa détresse. Il y avait bien longtemps qu'il n'avait accompagné sur son instrument les louanges de la Reine du ciel. Saisi soudain comme d'une sorte d'inspiration, il prit son rebec et se mit à chanter :

“ Vous avez connu, ô bonne Mère, les tourments de la
 “ pauvreté ; quoique pure et sans tache, vous avez éprou-
 “ vé de dures angoisses. Ecoutez aujourd'hui encore
 “ mon vieux rebec, dont les accords ont tant de fois vibré
 “ pour vous.”

Un peu reconforté par cette prière, il allait se lever pour partir, lorsque la statue faisant un mouvement fit tomber aux pieds du vieillard, un de ses petits souliers d'or pur.

Wilfred, ramassant pieusement cet objet, le couvre de baisers, remercie la sainte Vierge et s'enfonce dans la ville.

Pressé par la faim, son premier soin fut d'entrer chez un orfèvre pour avoir le prix du petit soulier.

L'orfèvre, stupéfait à la vue d'un tel joyau, eut bientôt deviné d'où il venait. Là dessus il court faire son rapport à l'autorité, et sur le champ, par ordre du magistrat des archers vinrent saisir le pauvre ménétrier.

Dès qu'il parut devant le juge, celui-ci lui dit durement :
 — Où as-tu volé ce petit soulier d'or ?

Une affluence de bonnes gens, auxquels l'orfèvre avait d'avance conté l'affaire, avait accompagné le vieillard, et ne se faisait pas faute de vociférer contre lui.

— Je n'ai jamais rien volé de toute ma longue vie, répondit Wilfred ; et ce petit soulier d'or, c'est la sainte

Vierge qui me l'a donné, quand j'allai lui exposer ma détresse, en entrant dans votre ville.

--Ah ! Ah ! bien oui, dit le juge avec un grand éclat de voix, nous allons la croire celle-là ! Et où sont vos témoins ?

--Est-ce que la sainte Vierge a besoin de témoins ? répondit le vieillard, et n'a-t-elle pas le droit de disposer de ce qu'elle possède ? Je vous répète qu'elle m'a donné cela pour me payer de mes chants.....

--A la potence le voleur ! interrompit le magistrat.

Et les archers s'emparèrent de nouveau du pauvre homme.

Les choses allaient vite, en ce temps-là. Si vite qu'on n'avait pas songé à enlever au Ménétrier son rebec. Il l'emportait tristement sous son bras, en pensant que ce fidèle compagnon de ses peines allait devenir la propriété du bourreau.

Or, il se trouva qu'en avançant vers le lieu du supplice, on dût passer devant l'église même où le condamné avait reçu le petit soulier d'or.

• Wilfred en se retrouvant là sentit son cœur ému :

--" O Vierge sainte, s'écria-t-il, voici votre pauvre ménétrier dans l'angoisse ; il se recommande à vous, ne lui refusez pas votre appui." Et il demanda les mains jointes, qu'il lui fut permis de jouer encore un air sur son vieux rebec avant de mourir, un air à la bonne Vierge qu'il avait chantée toute sa vie.

Les archers ne voulaient pas ; mais la foule qui suivait insista par de si vives clameurs, qu'on fut obligé d'accéder au pieux désir du vieillard ; on le fit entrer dans l'église.

Aussitôt qu'il se vit devant l'image, il chanta à la divine Vierge en s'accompagnant de son instrument, une si touchante prière que toute l'assistance en fut émue, et que des larmes coulèrent de tous les yeux. Cependant il s'agissait de partir, car les archers devenaient menaçants.

Mais voilà que soudain la statue de Marie semble s'animer, et par un mouvement gracieux, elle jette à Wilfred son autre petit soulier d'or.

A ce second prodige, qui se fit devant cinq cents témoins, la foule poussa des cris d'admiration : " C'est Marie qui sauve son ménétrier. dit-on de tous côtés ! les deux souliers d'or sont bien à lui ! "

Le juge, qui lui aussi suivait les archers, frappé et pénétré de cet événement, tombe à genoux, et prie Wilfred de lui pardonner la précipitation de son jugement.

Il fit bien, car aucuns parlaient déjà de le saisir et de le pendre à la place du ménétrier.

On reconduisit Wilfred en triomphe ; il fut fêté par tout Strasbourg, où il vécut longtemps encore, et la ville fit agrandir et enrichir l'église, qui devint un lieu célèbre de pèlerinage. (Légende.)

La Petite Image de Lit.

C'est ainsi qu'un journal italien, *La Vergine*, intitule le récit d'un fait merveilleux, qui, malgré les préoccupations du moment, a produit quelque sensation à Rome. *La Vergine* en prend occasion d'exhorter les parents chrétiens à ne pas négliger la pratique pieuse de suspendre une image de Marie au lit de leurs enfants. Ces jeunes cœurs s'ouvriront ainsi à l'amour et à la confiance envers la Reine du ciel ; le fait que nous allons rapporter montre, entre mille, que cette bonne Mère a toujours l'œil ouvert sur ceux qui l'aiment. C'est d'ailleurs une satisfaction et une sorte de sécurité pour les parents, de penser qu'ils laissent, pendant leur sommeil, ces petits êtres sous l'aile d'une Mère aussi tendre que puissante.

Voici le fait que publie le dit journal :

Ernesto Mascioli est un charmant enfant de cinq ans. Son père, Mariano, habite la Piazza Branca, No. 6, au cinquième étage. Le 1er mars dernier, vers deux heures de l'après-midi, l'enfant se trouvait à la porte de l'appartement de ses parents, folâtrant comme on fait à son âge, et grimpant sur la rampe de l'escalier. Tout à coup, ses mains glissent, la rampe lui échappe ; il tombe, en se pré-

cipitant d'une hauteur de soixante et dix palmes romaines. La tête du pauvre petit avait donné en plein sur le pavé. Quelques personnes, qui se trouvaient là, avaient poussé des cris d'épouvante qui attirèrent les parents. Ceux-ci, par l'instinct du cœur avaient compris tout de suite ce qui était arrivé, et s'étaient élancés dans l'escalier. Ils arrivent près de leur enfant, et le trouvent le crâne brisé, et ne donnant plus aucun signe de vie. Toutefois, ils le prennent doucement dans leurs bras, remontent avec précaution, et le placent dans son petit lit. Puis laissant près du blessé son frère âgé de six ans, ils se mettent l'un et l'autre à conjurer Marie, avec larmes, de leur conserver leur enfant. Déjà ils avaient invoqué cette bonne Mère en se précipitant dans l'escalier. Tout en priant et en pleurant, ils approchèrent un linge imbibé de vinaigre, des narines d'Ernesto qui fit un léger mouvement. En même temps arrivait le docteur Filippo Sirolii, que l'on était allé chercher. L'homme de l'art pensa la fracture du crâne et les autres contusions, mais il ne cacha pas que sa science était impuissante devant une telle blessure, et qu'un miracle seul pouvait sauver l'enfant : après quoi il se retira.

C'était le tour de la bonne sainte Vierge, que les parents continuaient d'implorer au milieu des sanglots. Elle ne se fit pas longtemps attendre. Le soir même, Ernesto se trouvait mieux, et le lendemain matin, il était hors de tout danger. Vers midi, le mal avait si bien disparu, que l'enfant demanda ses vêtements, s'habilla lui-même, et se leva sans plus se ressentir de rien ; il était complètement guéri.

Quand on l'interrogeait sur cette merveilleuse résurrection, — "C'est celle-là, répondait-il, qui m'a tenu et qui m'a sauvé." Et il montrait une image placée à la tête de son lit, représentant une Madone de la Providence, honorée dans l'église voisine des R. P. Barnabites.

Cette guérison si subite et si inattendue, on n'en pouvait douter, était due à la puissante protection de Marie. Aussi les parents reconnaissants, ne se contentèrent-ils pas d'aller exprimer leur gratitude au pied des autels, ils firent écrire un récit détaillé de l'événement. Ce récit

fut adressé à l'éminentissime Cardinal-Vicaire, avec prière de le communiquer au Souverain-Pontife ainsi qu'aux Pères du Concile, pour la plus grande gloire de Dieu et de Notre-Dame de la Providence.

NOTA.—Le journal dont ce récit est extrait, ne fait sans doute pas connaître tous les détails du fait, ni les enquêtes qui dûrent s'en suivre; mais il est bon de remarquer à ce propos, que dans les faits de cette nature, sur lesquels l'Église a à se prononcer, comme dans la discussion des miracles allégués pour la canonisation des Saints, elle ne les admet que sur une telle surabondance de preuves et de témoignages, que tout esprit peut être parfaitement tranquille sur leur pleine authenticité et véracité.

ANNONCES

On recommande aux prières, les Associés de *l'Union de Prières*, décédés depuis la dernière publication :

Le 10 du courant, Sœur Marie Louise Leduc; dite en Religion Sœur Saint Pierre, de la Congrégation Notre Dame, âgée de 69 ans, de Religion 46 ans.

Le 14 du courant, Sœur Marie Amélie Méthot; dite en Religion Sœur Sainte Ernestine, de la Congrégation N. D., âgée de 26 ans et de Religion 8 ans.

Le 11 courant, Maximin Prud'homme Ecuyer du Coteau St. Pierre; Le 13, Sieur Thomas Elzéar Cuvillier Perrault; l'épouse de Thomas Forest; Gédéon Gomelin; Antoine Lesago; Honorine Bélanger; J. Bte. Paquin; Veuve Michel Henry; Joseph Guibord; Marie Mayer.